

La population légale du Languedoc-Roussillon s'établit à 2 560 900 habitants au 1^{er} janvier 2007

Sophie AUDRIC - Insee

Au 1^{er} janvier 2007, la population légale du Languedoc-Roussillon est de 2 560 900 habitants. Depuis 1999, la croissance annuelle de la population est de + 1,4 % par an. L'apport de population en provenance des autres régions françaises ou de l'étranger explique 90 % de cette croissance démographique particulièrement élevée.

Les agglomérations de Nîmes, Perpignan et surtout Montpellier concentrent une grande partie de cette croissance.

Au 1^{er} janvier 2007, le Languedoc-Roussillon compte 2 560 900 habitants (chiffre de population légale arrondi à la centaine). Sa population a augmenté en moyenne de + 1,4 % par an depuis 1999, soit le double de ce qui est observé en France métropolitaine. Chaque année, la région enregistre ainsi 33 100 habitants de plus, ce qui correspond à une ville de taille un peu supérieure à Lunel. Le Languedoc-Roussillon est l'une des six régions françaises métropolitaines qui ont connu, depuis 1999, un taux de croissance démographique supérieur ou égal à 1 % par an. Ces régions attractives sont concentrées sur le pourtour méditerranéen et le long du littoral atlantique.

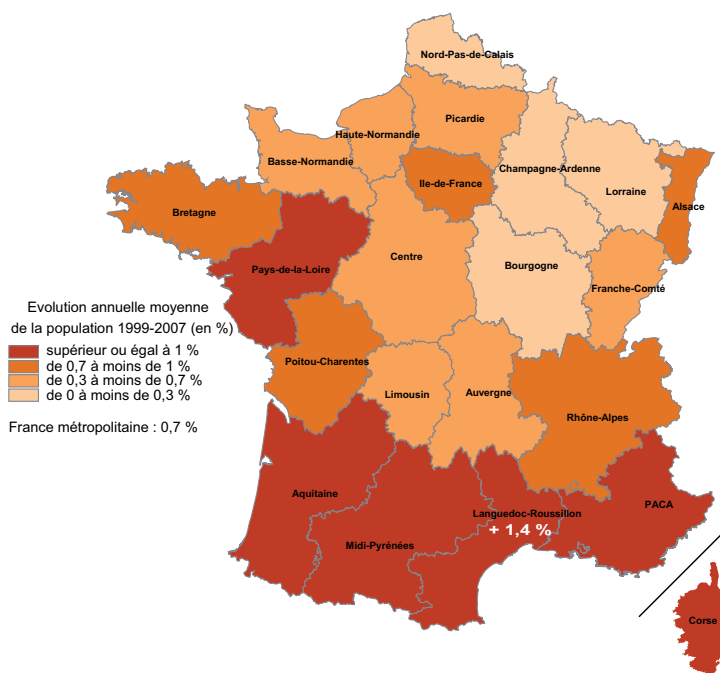
L'apport de population venant des autres régions françaises ou de l'étranger explique à lui seul plus de 90 % de la croissance de la population du Languedoc-Roussillon. Cette part n'est que de 42 % au niveau national. Ainsi, l'évolution du solde des naissances et des décès dans la région contribue peu à son dynamisme démographique.

L'Hérault au 4^{ème} rang des départements français pour sa croissance démographique

Le nombre d'habitants de l'Hérault a crû en moyenne de + 1,5 % par an depuis 1999, ce qui place le département au 4^{ème} rang français, après les deux départements de la Corse et celui de la Haute-Garonne. L'Aude, les Pyrénées-Orientales et le Gard se situent dans les quinze départements français les plus dynamiques démographiquement, avec des taux de croissance de leur population voisins de la moyenne régionale, entre + 1,3 et + 1,4 % par an. Seule la Lozère connaît une augmentation du nombre de ses habitants (+ 0,6 %) légèrement inférieure à celle observée au niveau national.

Au 1^{er} janvier 2007, l'Hérault compte 1 011 200 habitants et le Gard, 689 800 habitants. Ces deux départements, les plus peuplés de la région, portent pour les 2/3 la croissance démographique du Languedoc-Roussillon. Chaque année depuis 1999, ce sont 14 300 personnes supplémentaires qui résident dans le l'Hérault et 8 300 dans le Gard.

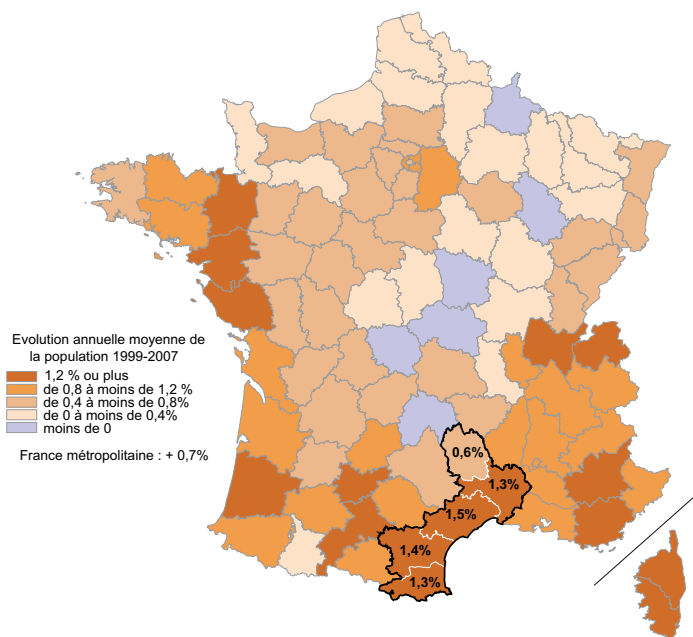
Six régions connaissent une croissance démographique au moins égale à + 1 % par an depuis 1999



L'Hérault, le Gard, l'Aude et les Pyrénées-Orientales parmi les quinze départements ayant la plus forte croissance démographique de France métropolitaine

Une croissance démographique plus forte dans les années 2000

En Languedoc-Roussillon, la croissance démographique a été plus forte sur la période 1999-2007 (+ 1,4 % par an) qu'entre 1982 et 1999 (+ 1 %), ce qui se vérifie également pour les cinq départements qui composent la région. Dans l'Aude, la rythme de croissance a même plus que doublé entre les deux périodes.



Source : Insee, Recensements de la population © IGN 2010

Depuis 1999, 5 300 habitants de plus par an dans Montpellier Agglomération

Le nombre d'habitants de Montpellier Agglomération, communauté d'agglomération la plus peuplée de la région, s'élève à 409 000 personnes, au 1^{er} janvier 2007. Ce nombre a augmenté au même rythme que la moyenne régionale, + 1,4 % par an entre 1999 et 2007. Ainsi, chaque année, l'Agglomération de Montpellier gagne en moyenne 5 300 habitants de plus.

Ce sont les petites communautés d'agglomération « Bassin de Thau » et « Hérault-Méditerranée » qui ont connu la croissance démographique la plus forte de la région (+ 1,7 %), suivies de la « Narbonnaise » (+ 1,6 %) dont la partie littorale est en expansion.

A l'opposé, la population de « Grand-Alès-Cévennes » a crû de + 0,6 % par an, rythme légèrement inférieur à la moyenne nationale.

Une croissance de la population en Languedoc-Roussillon passée de + 1 % à + 1,4 % par an depuis 1999

Unités : nombre d'habitants et %

	Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier 2007 (arrondi à la centaine)	Variation annuelle du nombre d'habitants		Variation annuelle moyenne (en %)					
		1999 - 2007	1982 - 1999	1999-2007			1982-1999		
				Totale	Due au solde naturel	Due au solde migratoire apparent	Totale	Due au solde naturel	Due au solde migratoire apparent
Aude	345 800	4 500	1 700	+ 1,4	- 0,1	+ 1,5	+ 0,6	- 0,2	+ 0,8
Gard	689 800	8 300	5 400	+ 1,3	+ 0,2	+ 1,1	+ 1,0	+ 0,2	+ 0,8
Hérault	1 011 200	14 300	11 200	+ 1,5	+ 0,3	+ 1,2	+ 1,4	+ 0,2	+ 1,2
Lozère	76 900	400	- 50	+ 0,6	- 0,2	+ 0,8	- 0,1	- 0,2	+ 0,2
Pyrénées-Orientales	437 200	5 500	3 400	+ 1,3	- 0,1	+ 1,4	+ 1,0	- 0,1	+ 1,1
Languedoc-Roussillon	2 560 900	33 100	21 800	+ 1,4	+ 0,1	+ 1,2	+ 1,0	+ 0,1	+ 1,0
France métropolitaine	61 795 600	409 400	246 200	+ 0,7	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,1

Source : Insee, Recensements de la population

Les communautés d'agglomération «Bassin de Thau» et «Hérault-Méditerranée» ont connu la plus forte croissance démographique relative de la région

Unités : nombre d'habitants et %

Communautés d'agglomération	Nombre d'habitants (arrondi à la centaine)		Nombre d'habitants supplémentaires par an 1999 - 2007	Evolution annuelle moyenne 1999-2007 (en %)
	1 ^{er} janvier 2007	1999		
Bassin de Thau	92 900	81 400	1 400	+ 1,7
Béziers-Méditerranée	108 400	101 300	900	+ 0,9
Carcassonnais	70 900	65 100	700	+ 1,1
Grand-Alès Cévennes	73 700	70 000	500	+ 0,6
Hérault-Méditerranée	65 100	57 100	1 000	+ 1,7
Montpellier Agglomération	409 000	366 900	5 300	+ 1,4
Narbonnaise	86 500	76 300	1 300	+ 1,6
Nîmes-Métropole	229 700	209 500	2 500	+ 1,2
Perpignan-Méditerranée	216 800	194 700	2 800	+ 1,4
Languedoc-Roussillon	2 560 900	2 296 400	33 100	+ 1,4

Source : Insee, Recensements de la population Géographie au 1^{er} janvier 2009

3 500 habitants de plus chaque année dans Montpellier

Montpellier compte 253 700 habitants au 1^{er} janvier 2007. Sa population a gagné en moyenne 3 500 personnes par an depuis 1999. Son rythme de croissance annuelle (+ 1,5 %) est supérieur à la moyenne régionale.

A l'inverse, la commune d'Alès connaît une croissance démographique relativement faible de + 0,3 % par an depuis 1999, ce qui est inférieur à la moyenne nationale

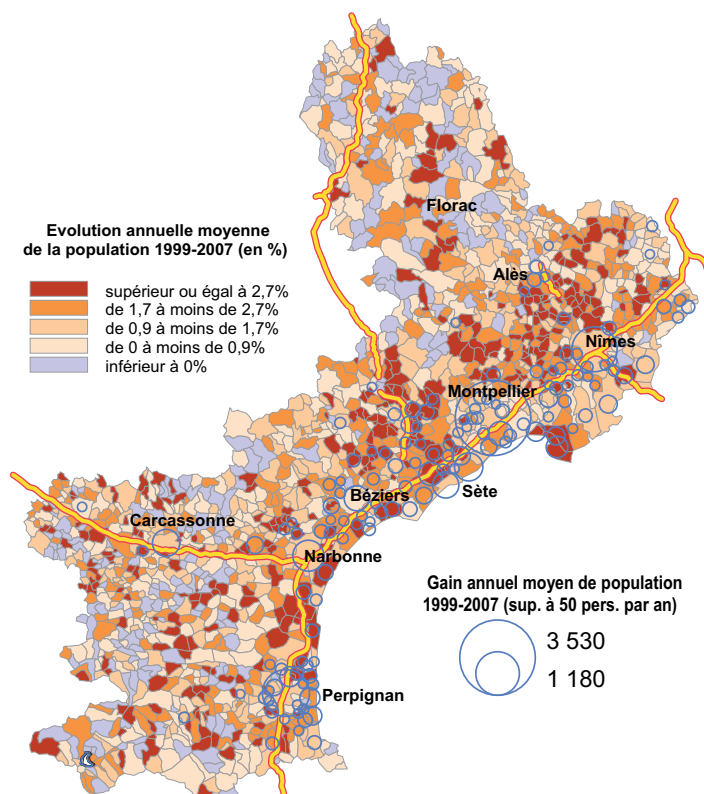
Population des huit communes les plus importantes du Languedoc-Roussillon

Unités : nombre d'habitants et %

	Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier 2007 (arrondi à la centaine)	Nombre d'habitants supplémentaires par an entre 1999-2007	Evolution annuelle moyenne 1999-2007 (en %)
Montpellier	253 700	3 500	+ 1,5
Nîmes	143 500	1 300	+ 0,9
Perpignan	116 000	1 400	+ 1,2
Béziers	72 500	400	+ 0,6
Narbonne	51 300	600	+ 1,2
Carcassonne	47 600	500	+ 1,0
Sète	43 000	400	+ 1,0
Alès	40 100	100	+ 0,3

Source : Insee, Recensements de la population

Forte croissance de la population le long du littoral et du réseau autoroutier



Source : Insee, Recensements de la population
© IGN 2010

Recensement de la population et population légale 2007

Le chiffre de population légale au 1^{er} janvier 2007 remplace le chiffre de population légale au 1^{er} janvier 2006. Il est comparable à la population légale établie au recensement de la population en 1999.

Les chiffres de population légale présents dans cet article sont les populations municipales, les seules utilisées à des fins statistiques. Le terme générique de « populations légales » désigne pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part, et sa population totale qui est la somme des deux précédentes. La population totale est utilisée le plus souvent pour l'application de dispositions législatives ou réglementaires.

Les chiffres de population légale 2007, publiés fin 2009, sont calculés à partir des informations collectées lors des enquêtes de recensement de 2005 à 2009. En effet, le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Sur cette période, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont enquêtés.

Avec cette méthode, les évolutions devront être observées sur des intervalles de temps d'au moins cinq ans afin que les échantillons soient renouvelés. En effet, d'une année sur l'autre, le rafraîchissement ne porte que sur un cinquième des communes de moins de 10 000 habitants et sur un cinquième de l'échantillon dans les communes de 10 000 habitants ou plus.

Ainsi, aujourd'hui le chiffre de population millésimé 2007 ne peut en aucun cas être comparé à celui millésimé 2006, l'incertitude liée au sondage pouvant être supérieure à l'évolution observée.

Pour que les évolutions par rapport au millésime 2006 soient statistiquement significatives, il faudra attendre le millésime 2011, chiffre publié dans 4 ans, soit fin 2013.

Pour accéder aux populations légales des régions, des départements, des cantons et des communes :

<http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/populations-legales>

Le solde migratoire apparent

La population d'un territoire varie en raison d'événements " naturels " (naissances et décès) ou migratoires (entrées et sorties). En principe, l'égalité suivante doit être vérifiée :

Variation totale de la population = solde naturel + solde migratoire

(le solde naturel est égal à la différence des naissances et des décès et le solde migratoire à celle des entrées et des sorties).

Cependant, les termes de l'égalité ne sont pas observés de façon homogène :

- La variation totale de la population est mesurée par différence des populations entre deux recensements. Elle comporte des imprécisions tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts de population et inégale qualité).
- Le solde naturel est bien connu à travers les chiffres de l'Etat-Civil.
- Le solde migratoire est, quant à lui, estimé, indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel.

En conséquence, ce solde migratoire est de fait altéré des imprécisions sur la variation totale de population.

Le solde migratoire est donc qualifié d' " apparent " afin que l'utilisateur garde en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache. Ce solde apporte néanmoins une information appréciable et précoce sur la dynamique des territoires.

Pour en savoir plus

- Les rubriques «Recensement de la population» et «Définitions» sur Insee.fr
- Recensement de la population de 2007 - «Jeunes et territoires - l'attractivité des villes étudiantes et des pôles d'activité» - Insee Première, n° 1275 - janvier 2010
- Bilan démographique 2009 - «Deux pacs pour trois mariages» - Insee Première, n° 1276 - janvier 2010



www.insee.fr

Directeur de la publication : Francis VENNAT

INSEE Languedoc-Roussillon — 274, allée Henri II de Montmorency — 34064 Montpellier CEDEX 2

Téléphone : 04 67 15 70 00 — Télécopie : 04 67 15 71 71 — Information du public^(*) : 08 25 88 94 52

Mél : insee-contact@insee.fr

^(*) 0,15 € la minute

Exemplaire non destiné à la vente

ISSN n° 1251-2036

© INSEE 2010